



Jean-Jacques BECOUZE
Sébastien BERTRAND
Isabelle FAUCHER
Jean-Paul MESSIÉ
Rémy PICARD
Loïc de SAINT GEORGE

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

Horwath International

ASSOCIATION MENAGE SERVICE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

**RAPPORT GENERAL
RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

ASSOCIATION MENAGE SERVICE
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 13, avenue de Contades
49000 ANGERS

Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association MENAGE SERVICE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note 1 de l'Annexe concernant l'incertitude relative à la continuité de l'exploitation.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les subventions versées par les financiers sont acquises en fonction de critères particuliers qui s'inscrivent dans le temps.

Nous avons revu les principes de rattachement des produits à l'exercice comptable retenus par l'association.

Ces travaux n'ont pas révélé d'éléments significatifs de nature à remettre en cause les méthodes appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Trésorier et dans les documents adressés aux membres de votre association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à ANGERS, le 14 mars 2008

Le Commissaire aux Comptes
Cabinet BECOUZE et Associés



S. BERTRAND
Associé

Ce rapport général comprend 11 pages.

ASSOCIATION MENAGE SERVICESOMMAIRE

	<u>PAGES</u>
<u>RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES</u>	1 - 2
<u>ETATS FINANCIERS</u>	
. Bilan Actif-Passif	4
. Compte de résultat	5
<u>ANNEXE</u>	6 à 11
<u>RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES</u>	12



BILAN ACTIF

au 31/12/2007

	Exercice N			Exercice N-1	Ecart N-(N-1)	%
	Brut	Amortiss.	Net	Net		
ACTIF IMMOBILISE						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'Etablissement						
Autres Immobilisations Incorporelles	10 371	7 883	2 688	545	2 143	393 %
Immobilisations Incorporelles en cours						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Construction	8 108	1 250	6 858	2 034	4 825	237 %
Installations Techniques, Matériel et Outillage Industriels						
Autres Immobilisations Corporelles	45 477	41 811	3 666	9 243	-5 577	-60 %
Immobilisations Corporelles en cours						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations Créances rattachées						
Autres Titres Immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISE I	63 955	50 743	13 212	11 822	1 390	12 %
LIAISON						
Comptes de liaison						
TOTAL LIAISON II						
ACTIF CIRCULANT						
STOCKS ET EN-COURS						
Matières Premières et Fournitures						
Autres Approvisionnements						
En-cours de Production de Biens						
Produits Intermédiaires et Finis						
Marchandises						
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES						
CREANCES (3)						
Créances Usagers et Comptes rattachés	60 870		60 870	80 869	-19 999	-25 %
Autres Créances	147 866		147 866	165 763	-17 897	-11 %
TRESORERIE						
Valeurs Mobilières de Placement						
Disponibilités	53 423		53 423	122 535	-69 112	-56 %
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	519		519	330	190	58 %
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	262 679		262 679	369 496	-106 818	-29 %
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES						
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS (V)						
ECART DE CONVERSION (ACTIF) (VI)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	328 634	50 743	275 890	381 318	-105 427	-28 %
(1) dont droits au bail						
(2) à moins d'un an						
(3) dont à plus d'un an						

BILAN PASSIF

au 31/12/2007

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N-(N-1)	%
FONDS PROPRES				
FONDS ASSOCIATIFS (sans droit de reprise)				
FONDS ASSOCIATIFS (avec droit de reprise)				
Dons et Legs				
Subventions d'Investissements	20 000	20 000		
RESERVES				
Excédents affectés à l'Investissement				
Réserve de Trésorerie				
Réserve de Compensation				
Autres Réserves				
REPORT A NOUVEAU	-95 527	-54 358	-41 169	76 %
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	-40 443	-41 169	726	-2 %
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS RENOUELABLES				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour Réserve de Trésorerie				
Réserves des Plus-Values Nettes d'Actif				
TOTAL (I)	-115 970	-75 527	-40 443	54 %
LIAISON				
Comptes de Liaison				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour Risques et Charges	36 378	43 261	-6 883	-16 %
TOTAL (III)	36 378	43 261	-6 883	-16 %
DETTES (3)				
Emprunts et Dettes auprès des Etablissements de Crédit	501	23	478	2104 %
Emprunts et Dettes Financières Diverses (5)				
Avances et Acomptes Reçus sur Commande en Cours				
Redevables Crédeurs	8		8	
Dettes Fournisseurs et Comptes Rattachés	10 257	6 636	3 620	55 %
Dettes Fiscales et Sociales	187 526	208 459	-20 933	-10 %
Dettes sur Immobilisations et Comptes Rattachés				
Autres Dettes	33 724	88 763	-55 039	-62 %
Produits Constatés d'Avance	123 467	109 703	13 764	13 %
Disponibilités				
TOTAL (IV)	355 482	413 584	-58 101	-14 %
Ecart de conversion (passif)				
TOTAL V				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	275 890	381 318	-105 427	-28 %

Handwritten signature



COMPTE DE RESULTAT

au 31/12/2007

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N-(N-1)	%
PRODUIT D'EXPLOITATION				
PRESTATION DE SERVICES				
Participation des usagers	794 456	969 577	-175 121	-18 %
Prestations organismes payeurs				
Produits des activités annexes				
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
Recettes en atténuation de dépenses	169 089	206 275	-37 186	-18 %
Transfert de charges	12 652	11 196	1 456	13 %
Reprises sur amortissements et provisions	15 100	12 029	3 071	26 %
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	991 297	1 199 077	-207 780	-17 %
CHARGES D'EXPLOITATION				
ACHATS	7 207	9 495	-2 289	-24 %
SERVICE EXTERIEURS	26 306	26 003	303	1 %
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	42 461	73 235	-30 774	-42 %
CHARGES DE PERSONNEL	901 271	1 063 051	-161 780	-15 %
AUTRES IMPOTS ET TAXES	45 712	47 534	-1 822	-4 %
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	159	30	128	422 %
DOTATIONS	7 537	9 466	-1 929	-20 %
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 030 652	1 228 813	-198 162	-16 %
RESULTAT D'EXPLOITATION	-39 354	-29 736	-9 618	32 %
PRODUITS FINANCIERS				
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	237	487	-251	-51 %
REPRISE SUR PROVISION				
TRANSFERT DE CHARGES				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	237	487	-251	-51 %
CHARGES FINANCIERES				
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	2 401	1 814	586	32 %
DOTATIONS FINANCIERES				
Aux amortissements et aux provisions				
TOTAL CHARGES FINANCIERES	2 401	1 814	586	32 %
RESULTAT FINANCIER	-2 164	-1 327	-837	63 %
SOIT UN RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-41 518	-31 063	-10 455	34 %

COMPTE DE RESULTAT

au 31/12/2007

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N-(N-1)	%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
SUR OPERATIONS DE GESTION	767	1 262	-496	-39 %
REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	18 331			
TRANSFERT DE CHARGES	213	696	-483	-69 %
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	19 311	1 958	17 352	886 %
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
SUR OPERATIONS DE GESTION	529	363	165	46 %
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISION	17 707	11 701	6 006	51 %
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	18 236	12 064	6 171	51 %
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 075	-10 106	11 181	-111 %
PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS	7			
IMPOTS SUR LES SOCIETES				
RESULTAT D'EXPLOITATION	-39 354	-29 736	-9 618	32 %
RESULTAT FINANCIER	-2 164	-1 327	-837	63 %
RESULTAT AVANT IMPOTS (Résultat d'Exploitation + Résultat Financier)	-41 518	-31 063	-10 455	34 %
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 075	-10 106	11 181	-111 %
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-40 443	-41 169	726	-2 %
ANNEXES : PRODUITS				
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE				
Bénévolat				
Dons en nature				
Prestations en nature				
TOTAL ANNEXE : PRODUIT				
ANNEXE : CHARGES				
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Personnel bénévole				
TOTAL ANNEXE : CHARGES				

ANNEXE

Les notes indiquées ci-après complètent et commentent l'information donnée par le bilan et le compte de résultat, elles font à ce titre partie intégrante des comptes annuels.

TOTAL BILAN AVANT REPARTITION : 275 890

RESULTAT : - 40 443

1 – FAITS CARACTERISTIQUES

Une baisse importante de l'activité du, en partie, à une concurrence de plus en plus importante. Le départ des intervenantes à la fin de leur CDD avec leurs clients nous a fait perdre environ 150 clients en 12 mois. En revanche, nous avons réussi à garder la confiance de nos partenaires et réussi à obtenir d'autres subventions qui nous permis de terminer l'année correctement.

L'association estime que le soutien des financeurs conjugué aux mesures de restructurations mises en œuvre justifie l'application du principe de continuité d'exploitation lors de l'arrêté des comptes annuels.

2 – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels des associations.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3-1 Immobilisations

Actif immobilisé : Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

	01/01/2007	+	-	31/12/2007
Immobilisations incorporelles	7 541	2 830	0	10 371
Immobilisations corporelles	52 093	6 028	4 537	53 584
TOTAL VAL. BRUTES	59 634	8 858	4 537	63 955
	01/01/2007	+	-	31/12/2007
Immobilisations incorporelles	6 996	687	0	7 683
Immobilisations corporelles	40 817	6 781	4 537	43 061
TOTAL AMORTISSEMENTS	47 813	7 468	4 537	50 744

3-2 Créances

Etat des créances :

ETAT DES CREANCES	Mt brut	< à 1 an	> à 1 an
Créances clients	60 870	60 870	
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux	4 320	4 320	
Etat - Subventions	129 887	129 887	
Débiteurs divers	13 411	13 411	
Charges constatées d'av.	519	519	
TOTAUX	209 007	209 007	

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan :

Subventions : 129 887
Autres créances : 4 320

Les autres créances sont principalement constituées par des indemnités à recevoir des organismes de prévoyance et de formation.

3-3 Valeurs mobilières de placement

Néant

3-4 Disponibilités et concours bancaires courants

Créances représentées par des effets de commerce : 0

Une subvention de 16.135 € a été cédée dans le cadre d'une convention de dailly auprès du Crédit Coopératif.

3-5 Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance : 519 €

Cette rubrique ne comprend que les charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'association.

3-6 Fonds associatif

Fonds associatif au 31/12/07 : néant

3-7 Réserves, provisions réglementées et subventions d'investissements

La totalité des résultats de l'association a été affectée en report à nouveau.

Subventions d'investissement :

FDI : 8 000

FMAD : 12 000

Les subventions financent des biens renouvelables en conséquence elles ne font pas l'objet d'amortissements.

3-8 Provisions pour risques et charges

	01/01/07	+	-	31/12/2007
Risques & charges	43 261	20 651	27 534	36 378
TOTAL	43 261	20 651	27 534	36 378
Dépréciation clients	32	69	101	0
TOTAL	32	69	101	0

L'association a comptabilisé une provision pour indemnité de départ à la retraite visant à couvrir les engagements futurs.

La partie non consommée des reprises de provision s'établit à 15.000 €.

3-9 Dettes

	Mt brut	< à 1 an	1 à 5 ans	> à 5 ans
Fournisseurs.	10 257	10 257		
Dettes. fiscales & sociales.	187 526	187 526		
Autres dettes	33 724	33 724		
Produits constatés d'avance	123 467	123 467		
TOTAL	354 974	354 974	0	0

Dettes relatives aux associations partenaires :

Promo Services :	0
Atout Ménage :	750
Promo Jeune Siège :	2 168

Dettes représentées par des effets de commerce : néant

Charges à payer :

Dettes fiscales et sociales :	63 667
Fournisseurs :	5 300

3-10 Produits constatés d'avance

Cette rubrique ne contient que des produits ordinaires liés à l'exploitation normale de l'association.

4 – NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4-1 Chiffre d'affaires

	2007	2006	Var %
Prestations de services	794 265	969 577	-18,08%
Produits des activités annexes	192	0	+100,00%
TOTAL	794 456	969 577	-18,06%

4-2 Reprises sur amortissements et provisions

Les reprises opérées concernent l'activité normale de l'association

4-3 Transferts de charges d'exploitation

Cette rubrique ne contient que des produits ordinaires liés à l'exploitation de l'association.

Ils correspondent principalement à des indemnités journalières versées par la CPAM et la prévoyance de l'association ainsi qu'à des remboursements de frais de formation.

4-4 Produits et charges financières

Ventilation des charges financières :

Intérêts des emprunts	
Intérêts sur comptes courants	
Intérêts bancaires	2 401
TOTAL	2 401

4-5 Participation des salariés et impôts sur les bénéfices

L'association ne rentre pas dans le champ d'application des impôts commerciaux.

5 – AUTRES INFORMATIONS

5-1 Information relative au personnel

Effectifs administratifs :	7,73 ETP
Agent d'entretien (postes insertion) :	11,76 ETP
Agent à domicile :	17,59 ETP
Employé à domicile :	0,12 ETP
Auxiliaire de vie sociale :	2,33 ETP

Le montant des salaires versés au dirigeant s'établit à 12 181 € (du 1^{er} janvier 2007 au 9 mars 2007)

5-2 Droit Individuel à la Formation (DIF)

»

Le Droit Individuel à la Formation est un nouveau dispositif issu de l'Accord National Interprofessionnel du 5 décembre 2003, repris par la loi du 4 mai 2004 ; Il se substitue au capital temps formation. Il permet à chaque salarié, dans toutes les entreprises, quel que soit leur effectif, d'acquérir un crédit d'heures de formation, utilisable à l'initiative du salarié, avec l'accord de l'employeur sur le choix de la formation.

Chaque salarié en CDI à temps plein acquiert chaque année, s'il répond aux conditions d'ancienneté fixées par la loi, 20 heures de Droit à Formation, ce droit étant proratisé pour les salariés à temps partiel et pour ceux en CDD.

Les droits acquis annuellement peuvent être cumulés sur une durée de 6 ans.

Au terme de cette durée et à défaut d'utilisation en tout ou partie, le DIF reste plafonné à 120 heures.

A la clôture de l'exercice 2007, le volume d'heures de formation cumulées et correspondant aux droits acquis depuis le 4 mai 2004 s'élève à 2 147 heures.

ASSOCIATION MENAGE SERVICE
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 13, avenue de Contades
49000 ANGERS

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à ANGERS, le 14 mars 2008

Le Commissaire aux Comptes
Cabinet BECOUZE et Associés



S. BERTRAND
Associé